

Guichet vert



Qu'est ce que c'est ?

Le guichet vert est un **service gratuit de conseil environnemental** de premier niveau proposé aux acheteurs publics dans le cadre du **Plan national pour des achats durables (2022-2025)**.

Ce conseil de proximité d'1h maximum est mis en place par **les réseaux régionaux de la commande publique** avec le soutien du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Où ?

Les guichets verts sont déployés **dans toutes les régions disposant d'un réseau régional de la commande publique**.

L'ambition est de **couvrir prochainement l'ensemble du territoire national**.



Pour qui ?

Le Guichet vert est ouvert **à tous les acheteurs publics** situés sur le territoire où existe un réseau régional de la commande publique durable.

Une **attention particulière** est apportée aux **petites collectivités**.

Les référents internes à disposition des acheteurs de l'Etat sont à solliciter en première attention, avant un recours au guichet vert.

Quand ?

Le guichet vert est déployé **à partir du 28 septembre 2022** à titre **expérimental**.

[FORMULAIRE DE SOLlicitATION
GUICHET VERT](#)

Soutenu
par

